

DÉCISIONS de la 1^{re} Assemblée extraordinaire de l'unité de négociation
du Centre académique Fournier
tenue le jeudi 26 septembre 2013 à 16 heures

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01.01 Que l'ordre du jour suivant soit adopté :

- 1- Adoption de l'ordre du jour
- 2- Adoption d'un procès-verbal
- 3- Demande patronale d'entente particulière pour l'année 2013-2014

ADOPTION D'UN PROCÈS-VERBAL

01.02 Que le procès-verbal de la 1^{re} Assemblée d'unité de négociation du Centre académique Fournier, tenue le 4 juin 2013, soit adopté, sous réserve de modifications à faire parvenir à l'Alliance avant 12 h le 30 septembre 2013, auquel cas il sera soumis à nouveau à l'Assemblée pour adoption finale.

DEMANDE PATRONALE D'ENTENTE PARTICULIÈRE POUR L'ANNÉE 2013-2014

01.03 Que l'Assemblée d'unité de négociation du Centre académique refuse de conclure une entente de dérogation à la convention collective telle que décrite au document AGF.1314.002.

01.04 Que les représentants de l'Alliance rencontrent le Comité des relations de travail pour poursuivre les discussions concernant l'ajout d'un 13^e élève et le déficit du Centre académique Fournier.

